

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**PERSONNEL -
Modification de la
délibération du 16
janvier 2017 portant
mise en oeuvre de
la rémunération et
de la compensation
des astreintes et des
permanences des agents
territoriaux.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
17/09/19

Date d'affichage :
17/09/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 73

Nombre de Conseillers
votant : 73

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 23 SEPTEMBRE 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.
M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Paul GIRONDE représenté(e) par M. Gilles GILLET, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Jacques HERY représenté(e) par M. Olivier TOURNAY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Suite aux avis émis par le comité technique des 8 mars, 27 mai et 17 septembre 2019 sur l'ensemble des modifications d'organigrammes de la collectivité, il convient de mettre à jour le règlement des astreintes et permanences adopté par délibération du Conseil communautaire le 16 janvier 2017.

Le tableau figurant en annexe du présent rapport recense les modifications apportées au règlement précité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver les modifications apportées à la délibération du 16 janvier 2017 portant mise en œuvre de la rémunération et de la compensation des astreintes et des permanences des agents territoriaux, dans les conditions figurant en annexe du présent rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190923-47147-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/19

Publication : 24/09/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

TABLEAU DES ASTREINTES

Services concernés	Cas de recours aux astreintes	Modalités d'organisation	Emplois
<p>Direction générale des services</p>	<p>Direction opérationnelle des agents présents sur le terrain en dehors des heures ouvrables lors d'évènements importants ou crises graves.</p>	<p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés ou, en cas de crise, sur plusieurs jours</p>	<p>Directeur général Directeur général adjoint</p>
<p>Brigade Intercommunale de l'Environnement</p>	<p>Astreinte d'exploitation Dans le cadre de la réponse aux différents services d'urgence</p>	<p>Interventions en dehors des heures normales de travail.</p>	<p>Garde champêtre</p>
<p>Directions et Cellule de crise</p>	<p>Astreinte de sécurité Toutes situations, de nature à mettre en cause la sécurité des personnes, nécessitant la prise de mesures d'urgence</p>	<p>Interventions en dehors des heures normales de travail.</p>	<p>Directeur général Directeur général adjoint Directeurs, managers Membres de la cellule de crise</p>
<p>L'astreinte Cadre</p>	<p>Astreinte d'exploitation Traiter les situations sensibles gestion des événements sensibles, gestion initiale des situations de crise, mise en place de la cellule de crise, de la compétence de la Communauté d'Agglomération. Il est désigné par le Directeur Général des Services suivant un planning établi.</p>	<p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés.</p> <p>Interventions en dehors des heures normales de travail.</p>	<p>Cadres de catégorie A ou B de la collectivité désignés par le DGS selon le planning</p>
<p>L'astreinte technique</p>	<p>Astreinte d'exploitation Astreinte de sécurité Interventions techniques sur les compétences CASQ</p>	<p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés.</p> <p>Interventions en dehors des heures normales de travail.</p>	<p>1 agent de maîtrise ou 1 technicien désigné par le DGS selon le planning</p>
<p>Tous services techniques de la CASQ</p>	<p>Astreinte de sécurité Assurer la viabilité hivernale en situation exceptionnelle</p> <p>Interventions techniques continue de salage et/ou de déneigement.</p>	<p>astreinte ponctuelle en fonction des événements et des états de présence.</p>	<p>Tous les agents techniques en renfort</p>

<p>Direction de l'Agence de l'Eau et de l'Assainissement</p> <p>+ Agents d'autres directions pour le niveau d'encadrement</p>	<p>Astreinte d'exploitation Assurer la continuité du fonctionnement des services publics d'eau et d'assainissement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération H24, 365j/an</p> <p>Interventions techniques d'urgence de réparation de fuite, de curage des réseaux d'assainissement, nécessitant parfois la mise en sécurité du domaine public</p> <p>Astreinte de sécurité Assurer la continuité du fonctionnement des services publics d'eau et d'assainissement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération H24, 365j/an Interventions techniques d'urgence de réparation de fuite, de curage des réseaux d'assainissement, nécessitant parfois la mise en sécurité du domaine public</p>	<p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés. Interventions en dehors des heures normales de travail.</p> <p>astreinte ponctuelle liée à un renforcement de l'équipe d'astreinte d'exploitation faisant suite à un événement soudain ou imprévu (ex : événement pluviométrique d'intensité rare, pollutions, intrusion dans les infrastructures d'eau potable...) Interventions en dehors des heures normales de travail.</p>	<p>agents techniques mobilisés par semaine : 1 encadrant, 1 responsable chef d'équipe ,1 chauffeur PL (hydrocureuse + excavatrice), 1 égoutier ou maçon, 1 plombier, 1 fontainier, 1 électromécanicien</p>
<p>Direction de la Logistique et des Moyens Généraux :</p> <p>Pôle des Moyens Généraux</p> <p>Pôle Hygiène et Propreté</p> <p>Pôle Sûreté Sécurité Incendie (SSI)</p>	<p>Astreinte de sécurité essentiellement et astreinte d'exploitation ponctuellement Soutien logistique à l'astreinte cadre. Répondre aux besoins urgents, notamment pour assurer la logistique des manifestations et pour exécuter les décisions.</p> <p>Etre à disposition du Président et des élus afin d'assurer des déplacements non prévus dans les plannings</p> <p>Astreinte d'exploitation Intervention en cas de déclenchement de la Protection Travailleur Isolé</p> <p>Astreinte d'exploitation Continuité de fonctionnement Gestion alarmes intrusion, incendie, défaut ouverture/fermeture, alerte centrale incendie, contrôle d'accès</p>	<p>1 à 2 agents par semaine Les nuits de semaine, les jours de week-end et les jours fériés</p> <p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés.1 agent Moyens mis à disposition : Téléphone portable, véhicule</p> <p>Roulement sur 4 semaines 24h/24h, 7j/7</p> <p>Roulement sur 4 semaines 24h/24h, 7j/7</p>	<p>Directeur Directeur adjoint Chefs de service Appariteurs Agents de maîtrise Sonorisateur</p> <p>1 appariteur / chauffeur</p> <p>Chef de service Agents de maîtrise</p> <p>Directeur Directeur adjoint Responsables du pôle SSI Coordinateur du pôle SSI</p>

Direction de l'Innovation Numérique et du Management de l'Information	Astreinte d'exploitation Intervention sur les équipements téléphoniques, informatiques et de vidéoprotection pour maintenir la continuité du service.	Effectif : 4 à 5 agents 1 agent par semaine, du vendredi au vendredi	Ingénieurs, techniciens et adjoints techniques
Direction du Centre Technique d'Agglomération (Garage)	Astreinte d'exploitation Astreinte de sécurité Nécessité de pouvoir dépanner les véhicules ou engins utilisés par les services en dehors des heures d'ouverture du garage ainsi que ceux utilisés dans le cadre des interventions en astreinte (ex : viabilité hivernale)	1 agent : - la semaine entre 16h30 et 7h30 - le week-end 24h/24h Fréquence aléatoire selon les pannes, Moyens mis à disposition : les moyens habituels du service voire ceux du privé.	1 mécanicien
Service aire d'accueil des gens du voyage	Astreinte d'exploitation Nécessité de pouvoir accueillir les gens du voyage arrivant les samedis sur l'aire d'accueil	astreinte le samedi, toute l'année, sur un créneau horaire de 10 h à 16 h	1 adjoint technique
Direction des Ressources et Ingénierie Communautaires Gestion des équipements aquatiques	Astreinte d'exploitation pour le traitement de l'eau en piscines en été et en hiver : Interventions en cas de besoin pour assurer la sécurité liée au traitement de l'eau en piscines (utilisation du chlore gazeux), faire face à toute avarie technique ou incident majeur	astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés.	Directeur d'exploitation des équipements aquatiques Technicien polyvalent
Pôle mécanique de la Clef des Champs	Astreinte d'exploitation Maintenance technique des bâtiments, accueil/départ des locataires, maintenance et sécurité de l'utilisation des pistes	Astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés.	Directeur d'exploitation Responsable technique d'exploitation Responsable technique adjoint Responsable des pistes et de la sécurité Responsable adjoint des pistes et de la sécurité
Mission Prévention de la Récidive	Astreinte d'exploitation dans le cadre du suivi des personnes prises en charge par le service	astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés. 1 semaine sur 2 Interventions en dehors des heures normales de travail.	Chargé de prévention de la récidive

<p>Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie</p>	<p>Astreinte d'exploitation dans le cadre de la réponse aux différentes urgences</p> <p>Astreinte d'exploitation Assurer la salubrité des espaces publics ouverts communautaires, en dehors des heures normales de travail. Interventions techniques d'urgence telles que collecte de déchets, enlèvement des dépôts sauvages, de matériels brûlés, d'animaux morts, ...</p>	<p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés. Interventions en dehors des heures normales de travail.</p> <p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés. Interventions en dehors des heures normales de travail.</p> <p>Roulement sur 4 semaines</p>	<p>Directeur Directeur d'exploitation du Parc d'Isle Responsable animalier Responsable animations Responsable technique</p> <p>Chefs de service Responsables de pôle Responsables de service Agents de maîtrise Adjoints techniques avec permis PL</p>
<p>Pôle Environnement</p>	<p>Astreinte d'exploitation soins aux animaux en renfort</p>	<p>Week-ends et jours fériés</p>	<p>Soigneurs Vétérinaire</p>
<p>Direction de la Modernisation de l'Action Publique</p>	<p>Astreinte d'exploitation astreinte de communication digitale pour être en mesure de communiquer rapidement sur le site Internet de l'Agglo et sur les réseaux sociaux les informations liées à des événements non prévus intervenant sur le territoire de l'Agglo</p>	<p>astreinte sur 1 semaine entière, y compris week-end et jours fériés.</p> <p>Interventions en dehors des heures normales de travail.</p>	<p>Chargé de communication digitale Chargé de communication Directeur</p>